



HAL
open science

La place de l'environnement dans la Grande Aire Métropolitaine de San José (Costa Rica)

Cloé Vallette

► **To cite this version:**

Cloé Vallette. La place de l'environnement dans la Grande Aire Métropolitaine de San José (Costa Rica). La ville méditerranéenne. Défis et mutations., 2015. hal-02187855

HAL Id: hal-02187855

<https://hal.science/hal-02187855v1>

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 11

LA PLACE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA GRANDE AIRE MÉTROPOLITAINE DE SAN JOSÉ (COSTA RICA)

Cloé VALLETTE*

Le Costa Rica, parfois qualifié de « Suisse centraméricaine », a notamment su se placer sur l'échiquier international en faisant valoir son engagement précoce en faveur de la protection de l'environnement. Cet engagement se traduit concrètement par la création de réserves et de parcs nationaux à partir des années 1980 ainsi que par la mise en place de mécanismes financiers de valorisation de « services environnementaux » au milieu des années 1990. La Grande Aire métropolitaine (GAM) de San José, la capitale du Costa Rica, est à la fois le cœur économique, le compas politique et le centre démographique du pays. Située dans la bien nommée Vallée centrale, la GAM s'étend sur seulement 3,87 % du territoire national (Pérez, 1998) mais rassemble 53 % de la population costaricaine, soit 2 016 319 personnes en l'an 2000 (PRUGAM, 2008). La vie quotidienne dans la GAM dément les efforts nationaux en faveur de l'environnement. La saturation des infrastructures de traitement des déchets, de transports et de distribution des services publics n'a d'égal que la rapidité d'un processus d'urbanisation chaotique et faiblement contrôlé.

Ce hiatus interroge la place qu'occupe l'environnement dans la ville pour les citoyens. Comment aborder cette question en sociologie ? Il est possible de s'intéresser aux causes sociales de la dégradation environnementale. Cependant, le sociologue n'a pas de prise sur l'évaluation de cette dégradation. Dans ces conditions, au lieu de considérer l'environnement comme un objet fixe et réel révélé avec opiniâtreté par les sciences, ce chapitre le définit comme une manière de problématiser des situations qui résulte d'un processus socio-historique. L'espace citoyen ne se présente donc pas *a priori* comme destructeur d'environnement. Au contraire, il peut en favoriser l'émergence, voire générer des pratiques originales, y compris scientifiques, capables de s'en saisir. Une enquête de terrain réalisée entre 2007 et 2009 auprès d'habitants, d'élus et de techniciens au sujet des risques associés à une rivière située au Nord-Ouest de la GAM, la Quebrada Seca, révèle que l'urbanisation est envisagée comme la principale cause des nuisances environnementales (inondation, érosion, pollution).

La première partie de ce chapitre montre que chaque maison construite, chaque route tracée, chaque centre commercial inauguré sont abordés comme autant de menaces au maintien des équilibres biologiques. Si l'environnement semble disparaître sous la cité, ce constat permet aux acteurs de prôner une réintroduction de l'environnement dans la ville. De cette manière, l'environnement comme manière de problématiser des situations émerge de la cité. La seconde partie explore cette proposition en retraçant l'histoire sociale de la rivière Quebrada Seca dans une

* Sociologue, chercheuse associée au Centre d'Études et de Recherches sur les Risques et les Vulnérabilités, Université de Caen Basse-Normandie.

commune de l'aval, Belén, à partir d'un travail sur les archives municipales. Cette histoire, résultat d'une transition douloureuse d'une société rurale vers une société urbaine, donne à voir une *mise en risque environnementale* de la Quebrada Seca, pour s'approprier la formule de François Ewald (Ewald, 1986). La troisième partie du texte se concentre sur les pratiques de gestion de la rivière dans un contexte dominé par une représentation du risque environnemental afin d'observer comment l'environnement devient un instrument pour « faire » la ville.

*
**

I. L'URBANISATION COMME DISGRÂCE

Une brève présentation de la rivière Quebrada Seca introduit la relation entre la représentation des risques et la formation de la GAM.

La Quebrada Seca s'étend sur les flancs sud de la cordillère volcanique centrale. Avec un bassin versant de 19,9 km², la rivière s'écoule en une vingtaine de kilomètres sur un territoire très pentu. Durant la saison des pluies, les crues de ses deux affluents, le Burío et la Quebrada Seca, sont torrentielles. La rivière traverse aujourd'hui les paysages urbains très variés de ses six communes : Barva, San Rafael de Heredia, Heredia, Flores, Belén et Alajuela. Ses sources, qui culminent à 1898 mètres d'altitude aux confins de la GAM, voisinent avec un habitat agricole ancien dispersé et un début de périurbanisation. Jusqu'à sa confluence avec la rivière Bermudez à 892 mètres d'altitude, plusieurs types d'habitats et d'activités humaines se succèdent : des logements populaires construits progressivement au gré de la division des parcelles familiales, de vastes résidences de standing édifiées sur d'anciennes *haciendas* dédiées au café, des quartiers précaires habités par des populations migrantes, des centres commerciaux et des zones industrielles. La rivière préoccupe les riverains : ses eaux sont polluées, ses crues inondent les maisons et érodent les berges. La pollution est due au dépôt de déchets solides et aux eaux usées. Les inondations, anciennes à l'aval, affectent de plus en plus de municipalités à partir des années 2000.

Lors de la quarantaine d'entretiens semi-directifs réalisés, les riverains, les élus et les techniciens expliquent ces phénomènes par la transformation de la rivière. Cette transformation est imputée au changement rapide de l'usage des sols. L'urbanisation de la GAM a littéralement asphyxié la Quebrada Seca, affectant d'autant la qualité de ses eaux et ses conditions d'écoulement. Ces observations locales font écho à l'urbanisation généralisée à l'origine de la GAM. Cette dernière est délimitée en 1982 par l'État afin de réguler la métropolisation de la Vallée centrale. Après avoir été dédiée jusque dans les années 1950 à la monoculture du café, la Vallée centrale, un *altiplano* perché à 1 100 mètres d'altitude au cœur du pays, est le théâtre d'une urbanisation massive qui s'accélère dans les années 1970. L'horizon rural monotone propre à la monoculture fait place à une multiplicité de situations urbaines : zones industrielles, centres commerciaux, quartiers huppés, terrains vagues ou défilés de baraques. Les inégalités vont s'accroissant sous la violence des processus économiques pendant que les services publics sont dépassés par la rapidité de l'urbanisation. Loin de satisfaire aux critères du confort moderne diffusés sans modération par les moyens transnationaux de communication, la vie dans la GAM est

entravée par des limites des infrastructures, gênée par des nuisances olfactives, auditives et/ou sanitaires, ainsi que troublée par la violence des inégalités. Cette urbanisation massive mal maîtrisée est associée à la faillite de l'État et des collectivités locales dans leur rôle de garant de l'intérêt général. Sur les rives de la Quebrada Seca, où la métropolisation s'est traduite par la transformation des pâturages et des cultures, où l'eau s'infiltrait, en des routes, des maisons, des commerces et des industries qui accentuent le ruissellement et produisent des déchets, la dégradation environnementale est imputée à la responsabilité d'un pouvoir corrompu. Les détournements financiers et la dictature des enjeux électoraux sont facilités par une bureaucratie tentaculaire. Les représentants des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) se trouvent incapables d'assumer leurs responsabilités et de garantir la sécurité. En peignant le tableau noir de la corruption, du népotisme et du clientélisme, le mauvais gouvernement est désigné par les acteurs comme le principal responsable du chaos urbain et, par extension, des nuisances hydriques.

L'ancrage d'une représentation des risques comme les résultats de la dégradation environnementale est renforcé par une série de considérations. Par exemple, les nuisances antérieures à la métropolisation, telles que les pollutions agricoles ou les inondations anciennes, sont soit passées sous silence, soit expliquées par leur caractère exceptionnel ou accidentel. Autre exemple, les événements dommageables – effondrement d'une berge, inondation – sont décrits comme normaux compte tenu de la situation urbanistique de la région. Cette idée d'événements normaux malgré leur brutalité amène les acteurs à considérer chaque événement comme le maillon d'une série qui augure de l'aggravation et de la multiplication des dommages. Ici, la rivière n'est pas un objet naturel incontrôlable. Il s'agit d'une victime de l'urbanisation galopante. Situation qui l'accule à des soubresauts dangereux. Dans ce contexte, la principale inquiétude concerne l'accélération de la dégradation du milieu, laissant entrevoir un futur angoissant. Cette représentation du risque, que l'on qualifiera de *risque environnemental*, présente les nuisances comme les résultats inédits d'une société récemment urbanisée tout en étant l'issue normale du système politico-économique contemporain. La lecture de cette situation intime aux acteurs de réintroduire l'environnement dans la ville. Le risque environnemental s'accompagne donc d'un engagement croissant en faveur de cette réintroduction.

II. LA VILLE : LÀ OÙ S'ENRACINE L'ENVIRONNEMENT

Investie du rôle de contre-exemple, la ville est un lieu où se déploie le souci des équilibres environnementaux. Cependant, ce constat ne suffit pas à comprendre comment cette problématique se cristallise spécifiquement dans la ville. Le recours à l'histoire sociale de la Quebrada Seca à Belén révèle que l'ancrage d'une représentation de ce risque accompagne le passage de la société rurale de la Vallée centrale vers la société urbaine de la GAM. Il apparaît, dès lors, que la ville rend possible l'avènement de l'environnement dans le cadre de l'ontologie naturaliste. Elle fait basculer la relation d'exploitation qu'entretient la société à la nature vers une relation de conservation (Descola, 2005).

Pour souligner le rapport entre la transformation de la relation à la rivière et la mise en risque environnemental de cette dernière, le corpus choisi est les Actes municipaux de la commune de Belén de 1907 à 2009. Belén a été retenu car il s'agit de la seule commune du bassin versant dans laquelle la Quebrada Seca est centrale et non limitrophe. Le peuplement des berges y est donc précoce, et la rivière y est depuis longtemps un objet d'attention soutenue. Cette exploration archivistique permet de distinguer trois périodes. De 1907 aux années 1960, la rivière est une ressource pour cette petite commune rurale faiblement peuplée. Chaque nuisance (pollution, inondation, érosion) est appréhendée séparément et associée au contrôle d'un usage de la rivière (irrigation, eau domestique). Les années 1960 et 1970 sont deux décennies de transition vers l'urbanisation de la commune et d'accentuation des conflits d'usage. À partir de 1980, dans la ville résidentielle et industrielle qu'est devenu Belén, les riverains plus nombreux s'insurgent devant des pratiques invasives qui menacent la rivière et les riverains.

A. La rivière ressource, étrangère à l'environnement

De 1907 aux années 1960, la rivière est d'abord une ressource comme l'attestent les traces écrites et les témoignages oraux sur diverses activités productives ou de détente : baignade, pêche aux écrevisses et aux petits poissons, coupe du petit bois sur la ripisylve, utilisation de l'argile pour les torchis, nettoyage des récoltes, irrigation par l'intermédiaire de canaux appelés *acequías*. Souvent commentées, les nuisances associées à la Quebrada Seca sont traitées de manière sectorielle en contrôlant les usages de la rivière incriminés ou en aménageant les berges. Ainsi, les eaux stagnantes en période d'étiage ou les eaux souillées par des déchets agricoles sont surveillées pour éviter les maladies gastro-intestinales et la malaria. Insalubre, la rivière et ses canaux doivent être assainis ou clairement séparés des espaces de vie. La gestion très agressive de cette insalubrité montre combien l'objectif principal est alors de protéger les riverains, loin d'une quelconque protection de l'environnement : « Article n°14 : *Étant donné l'invasion de moustiques qui s'abat sur le district de San Antonio et qui est le résultat des miels de café dans la rivière, il est décidé : Autoriser l'Exécutif municipal, pour [...] qu'il effectue un nettoyage général des rivières Quebrada Seca et Bermúdez et, s'il l'estime approprié, qu'il achète de l'huile de diesel et qu'il arrose les bords des susmentionnés, pour voir si on arrive au moins à enrayer cette invasion qui est déjà insupportable* » (p. 352, acte 3, 18 janvier 1961, Tome 11 AMB.) Les dommages dus aux crues ou à l'érosion sont évoqués discrètement, au détour de discussion autour des aménagements. Ils sont gérés directement par les riverains qui s'occupent de la maîtrise de l'espace.

Mise au service des habitants, la rivière est une ressource qui doit être sécurisée. Cette sécurité est assurée localement par la spécialisation et la division des lieux en fonction des usages. La lutte contre l'insalubrité et l'aménagement des berges sont des moyens de maîtriser l'espace communal. La dégradation de l'environnement est étrangère à cette représentation.

B. Périurbanisation et accélération des conflits d'usages

Dans les années 1960, la population de Belén croît et se dédie progressivement à l'industrie et au commerce. La Quebrada Seca n'est plus une ressource collective pour les travaux domestiques et agricoles. Elle est réduite à son rôle d'évacuation des

déchets domestiques, des eaux usées et des eaux de ruissellement. Les nuisances sont de plus en plus mal supportées par les riverains. Il ne s'agit plus de diviser et de spécialiser les espaces mais de trouver un équilibre entre plusieurs usages occupant un même espace. Les riverains désinvestissent l'aménagement du territoire dont la responsabilité est transférée aux autorités municipales et gouvernementales. Premier indice de cette transition : l'inondation acquiert une visibilité croissante dans les archives. La population, plus nombreuse à être exposée aux débordements, se sent aussi moins concernée par la maîtrise de l'espace collectif et réclame le soutien municipal et/ou gouvernemental. Second indice, les plaintes au sujet d'activités agricoles anciennes, comme le traitement du café, et récentes, comme l'élevage intensif porcin et avicole, deviennent récurrentes. Ces tensions renvoient à une compétition croissante entre les usages du territoire.

C. Protéger la rivière de l'invasion urbaine

À partir des années 1980, la Quebrada Seca est définitivement mise en risque environnemental à l'heure où le territoire riverain termine sa métamorphose urbaine. Cette mise en risque passe par la condamnation de pratiques destructrices autrefois banales et par une appréhension de la rivière comme une *problématique intégrale* renvoyant à une réflexion systémique.

Alors que le rôle d'évacuation de la Quebrada Seca s'accroît à mesure de l'urbanisation et de l'industrialisation, la nature des déchets change et leur quantité croît. L'évacuation des déchets solides, des eaux usées et des eaux de ruissellement dans la rivière, qui sont à l'origine des pratiques ordinaires, est progressivement régulée puis condamnée. Elle devient une pratique invasive qui menace l'équilibre de la rivière, accentuant les nuisances auxquelles sont confrontés les riverains. Ce basculement fait écho à la législation environnementale qui considère les rivières comme des *zones protégées* depuis la Loi forestière n° 4465 de 1969. Ainsi, jusqu'à la fin des années 1960 à Belén, les poubelles de la municipalité sont officiellement jetées dans un cours d'eau. Cette pratique ne pose pas de problème avant 1976, date à laquelle apparaissent les premières plaintes. Constat similaire pour les eaux usées qui, ordinairement jetées dans la rivière jusque dans les années 1980 malgré les restrictions légales, sont contrôlées par la municipalité à partir des années 1990. Enfin, les eaux de ruissellement, canalisées vers les rivières, sont progressivement réputées causer les inondations. Au début des années 1990, l'évacuation du ruissellement, jusqu'alors anodine, fait l'objet d'une intense mobilisation, tant municipale que civique, pour réussir à limiter l'urbanisation. La rivière n'est plus une ressource dont il faut réguler les nuisances. Les activités productrices sont devenues des pratiques invasives qui font de la rivière un réceptacle saturé. Le bien-être des êtres humains est conditionné par la qualité de leur environnement. Initialement traitées indépendamment, les nuisances sont ainsi progressivement associées pour ne former qu'une seule *problématique de la rivière Quebrada Seca*, résultat de la somme des pratiques invasives produites par l'urbanisation massive. Face à cette vaste problématique, les acteurs évoquent le besoin de *récupérer* la Quebrada Seca à partir des années 1990.

D. Effets de la mise en risque environnemental

Les trois périodes décrites conduisent à la *mise en risque environnemental* de la Quebrada Seca. Mise en risque qui coïncide au passage d'une société rurale vers une société urbaine. La fonction d'évacuation de la rivière devient intolérable lorsque le cours d'eau acquiert le statut d'objet de nature menacé. Cette transition commence légalement quand la rivière devient une zone protégée en 1969. En péril, la Quebrada Seca est asphyxiée par des pratiques invasives qui renvoient à l'urbanisation. Cette représentation s'inscrit dans la critique du chaos urbain et de la faillite des autorités locales et nationales évoqués en première partie. Elle s'accompagne d'une redistribution des responsabilités et des compétences en matière de gestion du territoire et d'interrogation quant à la pertinence des découpages institutionnels et administratifs.

La mise en risque de la Quebrada Seca va de pair avec l'avènement de la responsabilité collective. Ainsi, la gestion des nuisances, d'abord prise en charge localement, est progressivement saisie par les instances municipales et gouvernementales. Puis, la défaite de l'État-providence costaricien à contrôler l'urbanisation légitime une action collective en dehors du cadre de la démocratie représentative. Autour de la Quebrada Seca, plusieurs collectifs se forment à partir des années 1980 afin d'exercer une vigilance, de mener des actions et d'effectuer une médiation entre les riverains et les institutions. Le premier de ces collectifs est la Commission pour la Quebrada Seca, créée à Belén en 1982 par une dizaine de personnes. Le déploiement de la responsabilité collective est favorisé par l'enracinement de la *problématique intégrale* de la Quebrada Seca. La rivière relie ainsi des communes dont les activités s'affectent mutuellement. Il ne s'agit plus de départager les espaces propres et impropres aux activités humaines mais de gérer des territoires interdépendants. Pris dans cette interdépendance, certains acteurs cherchent à s'organiser en réseau pour éviter la segmentation institutionnelle et administrative alors que d'autres tentent de se soustraire à la dépendance territoriale.

III. LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le risque environnemental s'inscrit dans une critique de la ville et conduit à une remise en cause des manières de gouverner, de la sectorisation des politiques publiques et des divisions territoriales. Plutôt que de préjuger des effets sociaux et politiques du risque environnemental, Marc Mormont et son équipe proposent de les observer en empruntant le concept de *cadrage* à Erving Goffman (Goffman, 1991). Ces cadrages se construisent au cœur des pratiques des acteurs au cours de la circulation de la problématique entre différents espaces sociaux (Mormont *et al.*, 2006).

Ainsi, s'il existe un discours commun sur les risques et leurs causes socio-urbaines, la problématique de la Quebrada Seca est susceptible de faire l'objet de différents cadrages. À Belén, deux cadrages concurrentiels, la gestion technique et la gestion sociale, s'accordent sur une critique des conditions chaotiques desquelles jaillissent les problèmes environnementaux, tout en s'opposant dans leurs pratiques, notamment concernant les normes environnementales. Dans cette commune de l'aval, les riverains de Belén considèrent recevoir un *mal exogène* et devoir affronter un danger subi. La marge de manœuvre sur ce mal exogène est limitée. La cause étant hors d'atteinte, les Belemitas adoptent des stratégies de prévention tournées vers la

gestion de crise. Cette gestion découpe un territoire d'action spécifique, le linéaire communal de la Quebrada Seca. L'action est concentrée sur la maîtrise des flux de populations et des flux de matériaux. Cette maîtrise passe par l'amélioration de l'évacuation des eaux ou le relogement des riverains.

A. Gestion technique

Les solutions techniques développées visent à donner une grande capacité hydraulique à la rivière, à consolider les berges et à dévier les eaux de la Quebrada Seca par un futur canal de dérivation en amont du centre-ville. Cette gestion technique, héritière des pratiques anciennes d'aménagement riverain, est aujourd'hui défendue par un groupe de spécialistes locaux, la Commission pour la Quebrada Seca, en partenariat avec la mairie.

La montée en puissance de la législation environnementale contraint progressivement cette gestion technique. Pour contourner la règle, la Commission pour la Quebrada Seca et la mairie considèrent la protection des riverains comme souveraine. La norme environnementale, complètement dissociée d'un éventuel rôle préventif, est ici réduite à un obstacle bureaucratique à surmonter. Cette dissociation conduit à créer des critères justifiant une intervention dans les zones protégées par la Loi forestière de 1969. La mairie adopte par exemple en 1994 le critère de *risque imminent* qui prévaut sur les zones de protection. La Déclaration de l'État d'Urgence nationale en 2007 est un autre outil administratif en faveur de la gestion technique car il fait prévaloir la protection des personnes sur les règles territoriales en vigueur.

B. Recadrage vers une gestion sociale

Malgré le succès social de la gestion technique, les limites des aménagements sont régulièrement soulignées. Dès les années 1990, l'agrandissement des ponts, le curage du lit, les gabions et les digues sont considérés par les élus comme temporaires. Même le canal de dérivation, d'abord envisagé comme une solution à long terme, est rétrogradé au rang des ouvrages de mitigation à l'issue de l'étude de faisabilité en 2008. En effet, son bon fonctionnement dépend du respect des règles de développement urbain. Quel que soit le niveau de technicité de la solution, l'augmentation des débits renverse toutes les projections.

L'efficacité partielle des solutions techniques amène les autorités municipales à recadrer la problématique en s'intéressant à la gestion des populations riveraines pour résoudre le problème des inondations. Apparue discrètement au détour du contrôle grandissant des constructions riveraines dans les années 1990, ce nouveau cadrage aboutit à une remise en question du peuplement des berges. Un projet de relogement voit le jour en 2004 et est réactualisé en 2007. La règle environnementale, contournée par la gestion technique, devient une alliée en faveur du relogement des populations riveraines. Les zones protégées, fixées par la législation environnementale, sont assimilées aux zones à risque évoquées dans la législation sur la prévention des risques. Au cours de l'enquête, par un abus de langage, les zones protégées désignent indifféremment des espaces dédiées à la protection de la rivière, de sa faune et de sa flore et des espaces d'exposition aux risques hydriques ne souffrant pas d'être urbanisés. Cette confusion fait passer les habitants du statut de *riverain* à celui d'*envahisseur de zones protégées*, nouvelle dénomination des bords

de rivière. La récupération des berges ne tient pas de la nostalgie mais est une forme d'adaptation aux nouvelles conditions urbaines. Au début du XXI^e siècle, les berges surpeuplées doivent être rendues à la rivière, effaçant les derniers vestiges d'une société agricole au profit d'une société urbaine qui réclame soit la surpopulation pour sa version chaotique actuelle, soit la dépopulation pour sa version ordonnée fantasmée.

Le projet de relogement municipal, qui vise à déplacer les familles sinistrées en dehors de la zone à risque, cristallise les attentes. L'affaire, bien engagée au début de l'année 2008, ne se concrétise pas. Or, pour être éligible au relogement, les droits des propriétaires privés sur leurs biens ont été compromis en étant déclarés inhabitables. Ces déclarations, délivrées par le ministère de la Santé pour chaque maison, stipulent que le bâtiment est inhabitable et rendent le terrain inconstructible. À l'origine du projet de relogement, ces déclarations doivent justifier l'investissement de fonds publics pour l'achat de maisons au bénéfice d'intérêts privés. En 2007, suite à une inondation à Belén, 49 maisons sont déclarées inhabitables, dont sept démolies par la mairie. La lenteur du processus de relogement place les riverains dans une situation inextricable entre un relogement fantôme et un document administratif les empêchant d'agir légalement sur leurs propriétés. Sous couvert de relogement, la responsabilité du risque est entièrement transférée aux riverains. En officialisant le risque, les déclarations du ministère de la Santé ont créé une responsabilité légale lourde qui paralyse l'administration.

*
**

Si le risque environnemental trouve dans la ville un espace propice à son épanouissement, les pratiques qui l'accompagnent peinent à modifier les logiques urbaines de responsabilisation des individus et de cloisonnement des espaces productifs, habitables et naturels. En s'éloignant d'une vision manichéenne largement partagée qui condamne la ville comme un lieu destructeur, ce chapitre a montré comment la conservation de l'environnement, mode de relation de la société à la nature (Descola, 2005), s'inscrit au cœur de la ville et de ses processus d'expansion. Tout en rejoignant Jean-Yves Toussaint et Magali Deschamps-Cottin (Toussaint et Deschamps-Cottin, 2013) qui proposent de penser la ville, non pas comme un problème environnemental, mais comme un espace de production d'environnements, au sens d'aménager et de ménager des espaces sociaux, les environnements observés dans la GAM sur les rives de la Quebrada Seca s'inscrivent dans la continuité du cloisonnement des espaces plutôt qu'ils n'annoncent l'émergence de nouveaux modèles urbains.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACTES MUNICIPAUX DE BELÉN MANUSCRITS (1907-1986), Tome 1 (juillet 1907 – septembre 1915) à tome 32 (juin 1986 – janvier 1987), fonds : municipal, Curridabat, Archives nationales du Costa Rica.

ACTES MUNICIPaux DE BELÉN MANUSCRITS (1987-1988), Tome 33 (janvier 1987 – septembre 1987) à tome 35 (avril 1988 - mars 1988), Belén, Salle du conseil municipal.

ACTES MUNICIPaux DE BELÉN DACTYLOGRAPHIÉS (1988-1991), Tome LA-0037 (mai 1988 – décembre 1988) à tome LA-0046 (octobre 1991 – décembre 1991), Belén, Salle du conseil municipal.

ACTES MUNICIPaux DE BELÉN INFORMATISÉS (1992-2009), 1366 actes municipaux dématérialisés (janvier 1992 – décembre 2009), Belén, Salle du conseil municipal.

DESCOLA Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

EWALD François (1986), *L'État-providence*, Paris, Grasset.

GOFFMAN Erving (1991), *Les Cadres de l'expérience*, trad. fr., Paris, Minuit (1^{re} éd. en anglais : 1974).

MORMONT Marc (2009), « Le sociologue dans l'action collective face au risque », *Développement durable et territoires*, rubrique Varia, revue disponible en ligne sur le site : developpementdurable.revues.org/8235.

MORMONT Marc, MOUGENOT Catherine et DASNOY Christine (2006), « La participation, composante du développement durable : quatre études de cas », *VertigO*, vol. 2, n° 7, septembre, pp. 1-13.

PÉREZ Marian (1998), « La gobernabilidad urbana y la estrategia centroamericana de desarrollo sostenible. El caso del área metropolitana de San José », in LUNGO Mario (sous la dir. de), *Gobernabilidad urbana en Centroamérica*, San José, FLACSO et GURI, pp. 95-150.

PRUGAM (2008), *Tomo 1 : Diagnóstico Plan PRUGAM 2008-2030, versión preliminar*, San José, MIVAH, MOPT, MINAE, MINSALUD, INVU, IFAM, CNFL, AYA.

TOUSSAINT Jean-Yves et DESCHAMPS-COTTIN Magali (2013), « Socio-écosystèmes urbains », *Les Cahiers prospectives de l'Institut écologie et environnement du CNRS*, Hors-série, mai (compte-rendu des Journées d'octobre 2012, Avignon), pp. 193-205.